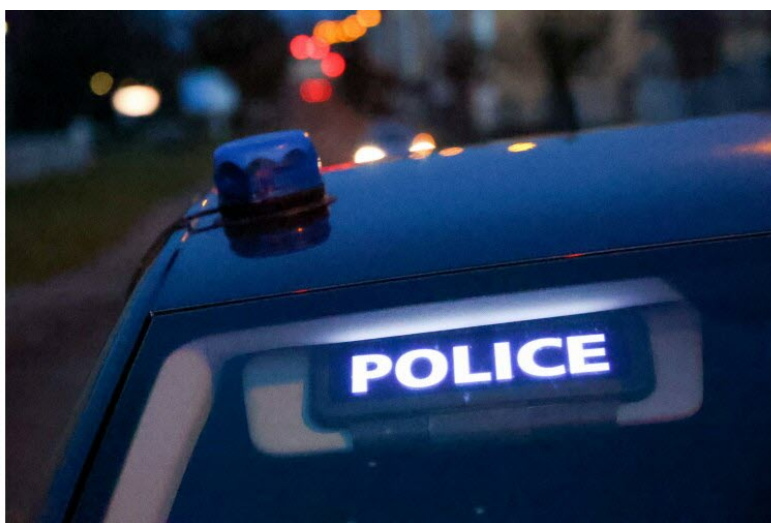


Metz

Il se fait cueillir sur le lieu de ses cambriolages : quatre mois de prison avec incarcération immédiate

Dans la nuit de lundi à mardi, ce ressortissant géorgien a visité deux pavillons de Metz. L'homme, sur lequel on a trouvé un Louis d'or, ne se serait pas laissé faire lors de son interpellation. Il a été jugé en comparution immédiate pour vols, port d'armes et violences. Le jugement a réservé une surprise.

Par **Grégory INGELBERT** - 11 août 2022 à 06:00 - Temps de lecture : 3 min



Le policier, qui affirmait avoir été blessé lors de l'interpellation du cambrioleur, a été débouté. Photo d'illustration/M. DESPREZ

Le prévenu ne se sent pas bien. Scène inhabituelle : on lui apporte une chaise à la barre. Ce Géorgien de 28 ans est jugé en comparution immédiate pour deux cambriolages. Les méfaits ont été commis dans la nuit de lundi à mardi, dans le quartier de Magny à Metz. Avec un

ami, Revazi s'est attaqué à un premier pavillon, rue des Lisérons. Il en a visité un second un peu plus loin, rue de l'Aubépine. Un voisin a alerté police secours. Un équipage de la Bac, la brigade anticriminalité de la police, s'est déplacé. Revazi s'est fait cueillir sur place. Son compère, lui, s'est volatilisé dans la nuit.

ACTUALITÉ DES MARQUES

VOIR LA VIDÉO

Découvrez LEGO® Super Mario™

C'est parti pour un monde d'aventures avec la gamme LEGO® Super Mario™


Inspired by  invibes

Le prévenu n'est pas une "balance". Lui seul comparât donc. Il doit répondre aussi de port sans motif légitime d'arme (un Opinel retrouvé sur lui) et de violences sur une personne dépositaire de l'autorité publique : Revazi aurait fait sa fête à l'agent de la Bac qui l'a interpellé. Des coups sans ITT (incapacité temporaire de travail).

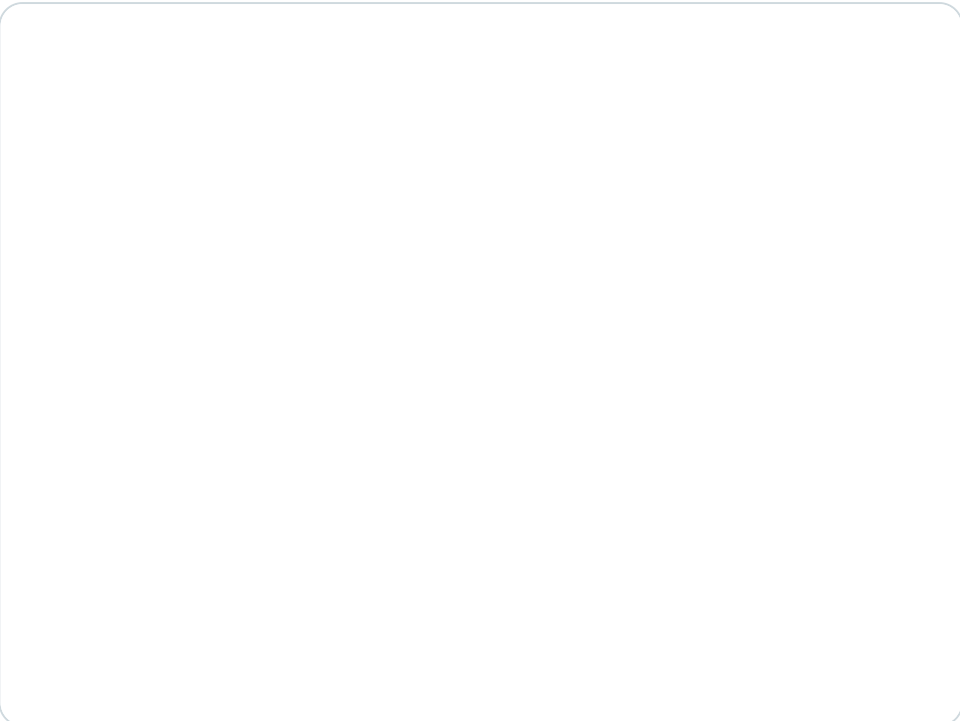
Un Louis d'or parmi le butin

On a quand même réussi à appréhender le mis en cause. Son butin, qu'il a balancé dans les fourrées, a été retrouvé. Parmi les affaires, un ordinateur portable, une tablette numérique, des soldats de plomb, des pièces en étain. Les policiers trouvent surtout sur leur individu un... Louis d'or.

À l'évocation de l'histoire, le principal concerné réagit par des râles. Il se plaint de douleurs, tête baissée et coudes rivés à la barre. Le président : « Quand je vous ai demandé si vous vouliez un délai (afin d'être jugé ultérieurement, N.D.L.R.), vous avez répondu non. Vous voulez quand même qu'on fasse une pause ? » Non, l'intéressé veut continuer. Lui qui, via son interprète, reconnaît les vols, le port d'arme, mais nie les violences.

Ministère de la Justice 
@justice_gouv · [Suivre](#) 

La justice de proximité. Avec vous, au quotidien.
Les « point-justice », le 30 39 et justice.fr :
3 services pour une justice plus accessible.



2:00 PM · 2 août 2022 

 22  Répondre  Partager ce Tweet

[Lire 4 réponses](#)

ACTUALITÉ DES MARQUES

Les **Tablettes Lenovo** avec batterie longue durée

Inspired by  invibes

Relaxé pour les violences

À l'avocat du policier prétendument frappé d'enchaîner, insistant sur le fait que le prévenu ne fait pas partie de la fine fleur des cambrioleurs, lui dont les forfaits ont été commis dans des rues aux noms évocateurs. « Contrairement à Arsène Lupin le gentleman cambrioleur, on a affaire à un cambrioleur qui n'est pas gentleman », assène ainsi Me Ulysse Gobert. Lequel réclame 1 000 € pour les divers préjudices du policier, ainsi que 600 € pour ses frais de justice.

Primo-délinquant, Revazi voit ensuite la foudre du parquet s'abattre sur lui : « Certes, il a un casier vierge, mais cette comparution immédiate est justifiée par le fait qu'il est frappé d'une [obligation de quitter le territoire](#). » Et le parquetier de requérir huit mois ferme avec [mandat de dépôt](#) , ainsi que l'interdiction de revenir en France durant cinq ans.

En défense, Me Julien Grandclaude tente d'arracher la relaxe pour les violences : « C'est la parole de l'un contre celle de l'autre. Aucun élément ne vient accréditer la version du policier. Le doute doit bénéficier à mon client. » Accordé ! Revazi écope de quatre mois avec incarcération immédiate pour les vols et le port d'arme. Afin de justifier la relaxe à propos des violences, le tribunal avance : « Nous n'avons que les seules déclarations du policier, qui n'a pas été examiné par un médecin... »

[Faits-divers - Justice](#)[Crime, délit et contravention](#)

À LIRE AUSSI

La Redoute : Offre Blanc jusqu'à -50%*

La Redoute | Sponsorisé

Comment ce propriétaire a-t-il profité des aides de l'État 2022 pour changer de chauffage ?

Droits en Ligne | Sponsorisé

Alexandra Lamy dévoile sa femme et vous la reconnaissez facilement

Wordsa | Sponsorisé

N'attendez plus, commandez en avant-première la 1st EDITION 100% électrique

Nouvelle Jeep® Avenger | Sponsorisé